

## **Aide aux agriculteurs de Tadla: 687 dossiers approuvés d'un montant de 151 MDHS**

### **Economie**

Posté par: Visiteur

Publié le : 29-09-2008 21:14:32

**Depuis la création en février dernier d'un guichet unique d'aide aux agriculteurs dans la région de Tadla-Azilal, 687 dossiers ont été approuvés avec un montant d'aide financière de l'Etat de l'ordre de 151 millions de dirhams.**

Ces dossiers concernent des aménagements hydro-agricoles (54%), l'intensification de la production animale (35%), le matériel agricole (8%) et les plantations (3%), selon des chiffres de l'Office régional de mise en valeur agricole de Tadla (ORMVAT), présentés lors de la réunion récemment à Rabat de son conseil d'administration, au titre des exercices 2005, 2006 et 2007.

Après plus de 6 mois de fonctionnement, les résultats réalisés par l'expérience de l'ORMVAT dans ce domaine sont "fort probants" puisque le nombre de dossiers reçus, jusqu'au 31 août dernier, a atteint 936 dossiers avec une valeur globale des investissements agricoles prévus de 349 millions de dhs.

Un guichet unique d'aide aux agriculteurs avait été créé en février dernier à Tadla-Azilal dans le cadre de la nouvelle politique du gouvernement visant la simplification de la procédure d'octroi des subventions de l'Etat, rappelle-t-on.

Par ailleurs, l'Office souligne les efforts déployés en matière de traitement des dossiers de primes et de subvention à la faveur de la célérité constatée dans le contrôle des investissements réalisés et l'établissement des décisions d'octroi de l'aide financière publique dans des délais inférieurs à ceux fixés par la réglementation.

L'ordre du jour de ce conseil présidé par le ministre de l'agriculture et de la pêche maritime, M. Aziz Akhannouch, a porté sur les réalisations techniques, à savoir la stratégie de l'Office en matière de gestion des ressources en eau.

Cette stratégie a été focalisée sur la distribution des dotations accordées, la promotion des techniques à économie d'eau et le renforcement des actions de maintenance, ainsi que la réhabilitation du réseau d'irrigation.

Concernant le premier axe, l'ORMVAT affirme avoir développé une approche participative en matière de gestion de l'eau d'irrigation avec ses différents partenaires en vue d'une programmation rationnelle des irrigations. Aussi, l'ORMVAT a mis à jour l'ensemble de son arsenal procédural relatif à la distribution d'eau d'irrigation pour permettre une transparence et une équité dans la répartition des dotations d'eau d'irrigation.

Parallèlement à ces mesures, l'Office a renforcé son système de contrôle interne de la distribution, ce qui a engendré une diminution substantielle des réclamations des usagers et des infractions sur le

réseau d'irrigation et de drainage.

En matière de promotion des techniques à économie d'eau, l'Office indique que les ressources en eau actuelles ne permettent pas de satisfaire les demandes de plus en plus accrues des exploitations agricoles. De ce fait, cette demande agricole ne peut être comblée qu'à travers l'utilisation des systèmes à économie d'eau.

Dans ce cadre, plusieurs actions ont été entreprises pour la promotion des techniques à économie d'eau, à savoir la mise en place d'une structure spécialisée, chargée de l'étude et de suivi des projets d'équipement des exploitations en systèmes d'irrigation économes en eau, l'organisation des salons professionnels d'irrigation et le lancement d'une large campagne de sensibilisation des agriculteurs sur l'adoption des techniques à économie d'eau.

L'Office a aussi opté pour le développement des métiers et des profils pour l'installation et le suivi de ces systèmes, la création et l'encadrement de l'association Tadla de l'irrigation localisée.

L'Office se réjouit de voir ces actions contribuer à une évolution "sensible" des superficies équipées en systèmes d'irrigation à économie en eau, puisqu'elles sont passées de 3.015 hectares en 2000 à 5.838 ha en 2004 puis à 9.500 ha en 2007.

Parmi d'autres mesures, l'ORMVAT cite les aménagements hydro-agricoles, notamment la stabilisation de 135,5 Km des pistes agricoles durant les années 2005, 2006 et 2007 pour un montant de 11,85 MDhs. Il mentionne aussi le bétonnage des séguias dans les périmètres des petites et moyennes hydrauliques d'Ain Asserdoun et Ouled M'barek sur un linéaire de 23 Km pour un montant de 7,6 MDhs et le dédoublement du canal Médian Est en deux tranches d'une longueur de 5,15 Km pour un montant de 15,07 MDhs.

En matière de maintenance des réseaux d'irrigation, l'office souligne que la moyenne du budget alloué à cette opération s'est élevée à 25 Mdhs durant les trois derniers exercices, contre 19 millions de dirhams entre 2000 et 2004.

L'ordre du jour du Conseil a porté également sur l'approbation du Procès verbal du dernier Conseil d'Administration, l'arrêt des comptes de l'Office pour les exercices 2005, 2006 et 2007 et des budgets de fonctionnement et d'investissement au titre des exercices 2006, 2007 et 2008.

Le conseil a également approuvé le projet du système relatif à la définition des conditions et formes de passation des marchés de l'Office, et l'orientation de la formation continue vers les besoins de l'établissement.

La question du recouvrement des créances été aussi au menu des discussions.

L'ORMVA du Tadla a réalisé, pour les années 2005, 2006 et 2007, des taux de recouvrement respectifs de 99%, 98% et 99%.

MAP